



## LARGENTIÈRE

### Un chèque pour l'ACAL

■ Patrick Hurez, vice-président commerce de la CCI Ardèche, a remis à Christian Combe, président de l'association des commerçants de Largentièrre, un chèque de subvention de 500 euros. L'association des commerçants et artisans de Largentièrre (ACAL) organise tout au long de l'année des manifestations commerciales dans le but de dynamiser le commerce et l'artisanat et participe notamment à l'opération « à deux pas, le commerce de proximité » organisée par la CCI. Dans le cadre de sa politique de soutien aux unions commerciales, la chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche apporte chaque année son concours financier en attribuant une subvention de 25 % des dépenses engagées.